

Ecrit par le 21 février 2026

CPME : Alain Gargani affiche ses ambitions nationales



[Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud](#), vient d'officialiser sa candidature à la présidence nationale de [la Confédération des petites et moyennes entreprises](#) (CPME).

Actuellement présidée depuis 10 ans par [François Asselin](#), la Confédération représentant 239 000 entreprises adhérentes regroupées au sein de 122 fédérations ainsi que 112 unions territoriales, élira un nouveau président en janvier 2025. Outre Alain Gargani, et Amir Reza-Tofighi et Gaëtan de Sainte Marie sont aussi candidats à la présidence de l'organisation patronale.

« Ma candidature repose sur la volonté de fédérer l'ensemble des forces vives de la CPME autour d'une vision partagée : une organisation capable de répondre aux enjeux de demain tout en restant profondément ancrée dans les réalités locales, explique Alain Gargani. Je souhaite porter la voix de toutes les petites et moyennes entreprises, qu'elles soient industrielles, artisanales, commerciales ou dans les services. »

Ecrit par le 21 février 2026

« Se renforcer pour défendre l'économie réelle. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

« Dans un contexte politique incertain, poursuit-il, la CPME doit se renforcer pour défendre l'économie réelle et les PME. Mon action se concentrera sur trois priorités. Protéger la liberté d'entreprendre en allégeant les contraintes réglementaires. Accroître la notoriété et l'influence de la CPME, afin qu'elle devienne un acteur incontournable pour les entrepreneurs. Renforcer les ancrages territoriaux en soutenant les fédérations locales, véritables poumons de la CPME. »

Appelant à poursuivre le travail de François Asselin, Alain Gargani, fort notamment [du succès de la première édition du salon régional 'Made in PME'](#) entend insuffler « une dynamique d'ouverture, d'innovation et de défense acharnée des intérêts des entrepreneurs ».

[Le salon 'Made in PME' de la CPME fait carton plein auprès des entrepreneurs de la région Sud](#)

CPME 84 : une rentrée sous le signe de la confiance ?

Ecrit par le 21 février 2026



Comme chaque année, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse fait 'sa rentrée des classes'. L'occasion pour la première organisation patronale du département de porter la voix des entrepreneurs locaux. Objectif ? Leur permettre de retrouver la confiance en l'avenir.

Après [les incertitudes de la rentrée 2023](#), la [CPME de Vaucluse](#) veut pratiquer la méthode Coué en cette rentrée 2024 puisque la première organisation patronale du département aspire à une période de stabilité afin que les entrepreneurs puissent retrouver confiance en l'avenir.

« Depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale, notre pays, victime de querelles politiques partisanes, demeure dans un immobilisme et un attentisme qui impactent directement notre économie », regrette Bernard Vergier, président de la CMPE.

Dans la foulée, [celui qui a été fait Chevalier de la Légion d'honneur en juin dernier](#) par [Christophe Mirmand](#), préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, espère qu'enfin la nomination d'un premier

Ecrit par le 21 février 2026

ministre puisse amener « de la stabilité et de la visibilité pour nos entreprises afin de faire face à leurs inquiétudes grandissantes, à des carnets de commande en baisse, des investissements suspendus, des défaillances d'entreprise en hausse ou bien au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

« Nos entreprises ont besoin de simplification et de stabilité réglementaire et fiscale. »

Simplifier et agir

Pour répondre à ces défis, l'organisation patronale appelle à reprendre sans délai la loi sur la simplification administrative, réformer l'action publique ainsi qu'agir pour soutenir la croissance face aux défaillances d'entreprise.

« La thématique de la simplification administrative revient toujours dans les problématiques locales rencontrées par nos dirigeants, précise Bernard Vergier. Que cela soit les délais de délivrance des permis de construire, de la certification qualiopi pour les organismes de formation en constante évolution - 9 versions en 3 ans ! -, les réglementations thermiques très contraignantes pour les petits propriétaires, le guichet unique pour les entreprises, longtemps en dysfonctionnement et causant de nombreuses difficultés pour les experts-comptables, etc, etc... Nos entreprises ont besoin de simplification et de stabilité réglementaire et fiscale. »

« L'apprentissage reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

L'importance de l'apprentissage

Cette conférence de rentrée a été aussi le moment pour le président de la CPME 84 de rappeler le soutien de la Confédération à l'apprentissage comme première étape déterminante pour entrer dans le monde du travail.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat (à hauteur de 6000 € pour la première année du contrat). Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

De quoi compenser, en partie, un niveau de qualification insuffisant « qui impacte lourdement l'économie locale, particulièrement le bassin du Grand Avignon. » poursuit le président Vergier qui rappelle les grandes difficultés de recrutement (hausse de 2% sur un an des demandeurs d'emploi dans le Vaucluse contre une baisse de 0,3 en région Paca et une hausse de 0,8% au niveau national). « Trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures », insiste-t-il.

Donner envie aux Français de travailler

« Si nous voulons nous en sortir, il faut donner envie aux Français de travailler plus, il faut que nous augmentions la productivité, il est impératif que nous encouragions ceux qui font tourner notre économie ! Il nous faut également aller de l'avant, en prenant à bras le corps les questions cruciales pour le pays, comme celles de l'emploi des séniors ou du logement qui connaît actuellement une crise sans

Ecrit par le 21 février 2026

précédent. Ce ralentissement de l'activité n'est évidemment pas sans conséquence sur les rentrées fiscales qu'il s'agisse de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés dont les recettes sont en baisse. »

Pourtant, les entreprises 'font le job' pour Bernard Vergier : « Malgré tout, les entreprises françaises, et en particulier les TPE/PME, ont montré leur formidable dynamisme en continuant à créer des emplois et en augmentant les salaires aujourd'hui, plus rapidement que l'inflation. »

« Notre parti c'est l'entreprise. »

En attendant, le dérapage des finances publiques préoccupe grandement le président de la CPME de Vaucluse : « Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. Sans économie, on n'a rien. »

« Il est plus que jamais nécessaire que les chefs d'entreprise soient écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux : maires, présidents d'EPCI, députés, sénateurs, etc... Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. »

« On leur demande d'ouvrir les yeux et de se retrousser les manches » même si, rappelle celui qui préside une organisation patronale regroupant près d'un millier d'adhérents directs vauclusiens, « nous sommes apolitiques. Notre parti c'est l'entreprise. »

[Bernard Vergier, président de la CPME 84, décoré de la Légion d'Honneur](#)

Bernard Vergier, président de la CPME 84, décoré de la Légion d'Honneur

Ecrit par le 21 février 2026



Figurant dans [la dernière promotion de la Légion d'honneur](#), [Bernard Vergier](#), président de la [CPME 84](#), vient officiellement d'être décoré Chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été remise par [Christophe Mirmand](#), préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la résidence préfectorale de Vaucluse dans l'intra-muros d'Avignon en présence du préfet du département [Thierry Suquet](#).

Chef d'entreprise depuis l'âge de 20 ans, d'abord dans l'automobile puis dans l'immobilier, il a assuré de très nombreuses responsabilités dont, entre autres, celle de président de la CCI de Vaucluse, président du CNPA (devenu aujourd'hui Mobilians), président régional d'Agefos PME et président de la CPME 84, fonction toujours assurée à ce jour depuis [sa réélection l'an dernier](#).

Une organisation patronale, dont il a été membre fondateur en 1999, et qui aujourd'hui constitue [la première organisation de chefs d'entreprise du département](#) avec plus de 900 adhérents directs et 60 événements organisés chaque année.

La haute distinction de chevalier de la Légion d'honneur est destinée à récompenser les citoyens français et les mérites éminents rendus à la nation. Pour Bernard Vergier, elle marque une reconnaissance de son parcours de plus de 50 ans d'engagement auprès des entreprises, des entrepreneurs, de l'économie locale et de l'intérêt général.

Ecrit par le 21 février 2026



Bernard Vergier (au centre) entouré de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse (à gauche) et Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (à droite).

Sarah Ripert (stagiaire) & L.G.

Le salon 'Made in PME' de la CPME fait carton plein auprès des entrepreneurs de la région Sud

Ecrit par le 21 février 2026



Pour sa première édition, le salon régional 'Made in PME' de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) a accueilli plus de 6 000 visiteurs en 2 jours. Un succès pour cet événement qui pourrait en appeler d'autres.

« C'est une grande réussite au niveau régional dans l'intérêt de tous les entrepreneurs » se félicite Bernard Vergier, président de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) à l'issue du salon 'Made in PME' qui s'est tenu les jeudi 18 et vendredi 19 avril derniers au parc Chanot à Marseille.

Souhaitant dupliquer le succès de l'événement organisé depuis 2022 à Lyon par la CPME Auvergne-Rhône-Alpes, c'est [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) qui a notamment impulsé la tenue de ce plus « grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé »,

C'est d'ailleurs, lors d'une visite du siège avignonnais de GSE en décembre dernier, que le patron de la CMPE Sud avait dévoilé ce projet où 5 000 visiteurs étaient attendus.

Au final, plus de 6 000 patrons se sont pressés dans les allées du parc Chanot afin de découvrir les 300 exposants présents.

Mobilisation de la CPME 84

Ecrit par le 21 février 2026

Un succès auquel a grandement participé la CPME 84 qui a réussi à mobiliser une trentaine d'exposants au sein de l'espace dédié au Vaucluse. La délégation vauclusienne étant d'ailleurs la deuxième la plus représentée après celles des Bouches-du-Rhône.

« Le Vaucluse a été super-performant [comme d'habitude](#) et les exposants ont pu réaliser un grand nombre de contacts, explique Bernard Vergier. Nous avons pu aussi beaucoup échanger, participer à des ateliers mais aussi passer des moments de convivialité et développer les réseaux. »

« Par ailleurs, si beaucoup sont venus en tant que visiteurs, ils sont nombreux à être prêts à revenir en tant qu'exposant lors d'une prochaine édition », poursuit le président de la CPME 84.

Si le bilan complet de cet événement n'est pas encore complètement réalisé, la CPME Sud réfléchie déjà à l'organisation d'une seconde édition qui pourrait peut-être se tenir tous les deux ans, comme c'est déjà le cas en Auvergne-Rhône-Alpes.



Bernard Vergier, président, et Denis Duchêne, vice-président de la CPME 84, sur le plateau de BFM

Ecrit par le 21 février 2026

Marseille-Provence lors du salon 'Made in PME Sud'.

CPME : Bernard Vergier dans la promo 2024 de la Légion d'honneur



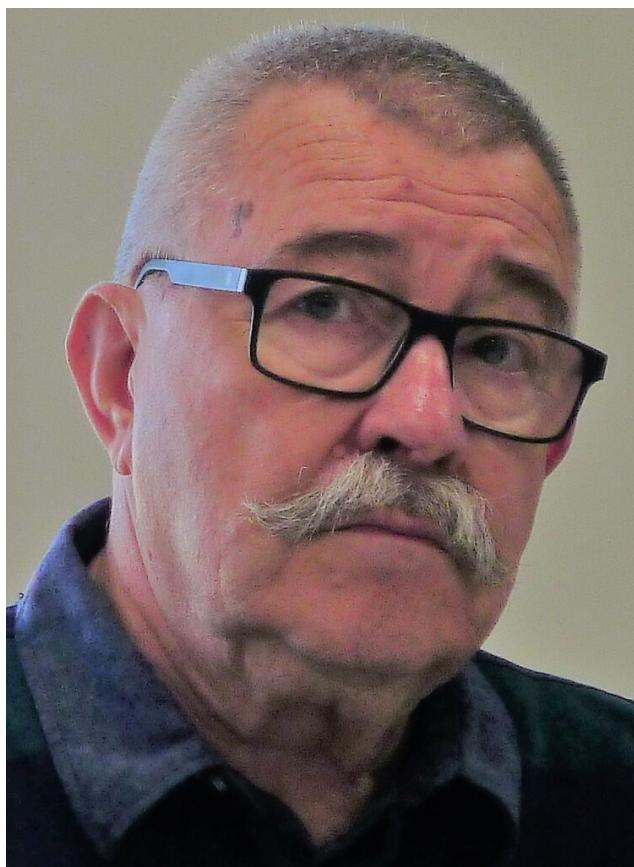
Le président de la CPME 84 figure avec un autre vauclusien dans la promotion 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse figure parmi les 352 personnalités de la promotion 2024 de la Légion d'honneur (287 chevaliers, 45 officiers, 14 commandeurs, 4 grands officiers et 2 grand-croix). Le Vauclusien a été élevé au grade de Chevalier sur demande du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion pour ses 55 ans de services en tant que chef d'entreprise et vice-président de sa confédération régionale.

« Bernard Vergier a su faire de la CPME de Vaucluse l'une des plus dynamiques de France », expliquait il y a peu [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une visite découverte](#) de l'entreprise avignonnaise [GSE](#).

Ecrit par le 21 février 2026

Destinée à récompenser les personnes pour leur « engagement au service de l'intérêt général », la légion d'honneur a été aussi attribuée à un autre Vauclusien : [Jacques Lorho](#), ancien officier d'active et délégué régional d'une fédération d'anciens combattants de la Légion étrangère. Ce dernier a également été élevé au grade de Chevalier à la demande de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur.



Jacques Lorho ©DR

CPME : 4e édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs

Ecrit par le 21 février 2026



La CPME-Sud vient de dévoiler le palmarès de sa 4^e édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après les différentes finales départementales, [dont la cérémonie vauclusienne s'était déroulée début octobre au Château des Fines Roches](#), ils étaient donc 36 à concourir pour les différents prix régionaux (le courage, la créativité, la solidarité, la persévérance, l'éco-responsabilité et la bienveillance).

Une vauclusienne à l'honneur

Devant un parterre de plus de 800 invités réunis à la Friche la Belle de Mai à Marseille, la vauclusienne [Dominique Brogi](#) a notamment été à l'honneur en recevant le prix de la solidarité pour [Domie digital](#) et, plus particulièrement le dispositif [Mon Shérif](#) permettant de lutter contre les violences faites aux femmes.

« Les trophées régionaux des entrepreneurs positifs sont maintenant incontournables pour l'ensemble des acteurs économiques institutionnels de notre région, s'est félicité pour l'occasion Bernard Vergier, président de [la CPME 84](#). Pour cette 4^e édition, le Vaucluse, s'est bien naturellement fortement mobilisé

Ecrit par le 21 février 2026

pour le rayonnement de ses pépites et pour faire émerger de nouveaux talents »



Dominique Brogi, au centre, a reçu le prix de la solidarité des mains de Bernard Vergier (à sa droite), président de la CPME de Vaucluse, et Alain Gargani, président de la CMPE Sud (à sa gauche). © Thomas Diaz

Les autres lauréats

Outre le prix de la solidarité attribué à Monsherif, les lauréats de cette édition 2023 sont :

- Prix persévérance : Ecole internationale de Boulangerie (04 - Noyers-sur-Jabron)
- Prix courage Cabaret de l'Etoile Bleue (13 - Marseille)
- Prix créativité : IPEPPER (06 - Mouans-Sartoux)
- Prix bienveillance : Sudériane Côte d'Azur (83 - La Seyne-sur-Mer)
- Prix éco-responsabilité : Chalets Chabrand (05 - Eygliers)

3 distinctions ont également été attribuées :

- Prix santé au travail a été décerné par le GIMS des Bouches-du-Rhône à La Crèche du Château et l'agence Randstad BTP.
- Prix du public décerné à Légendes Ozarm (05 - Chabottes)

Ecrit par le 21 février 2026

- Prix du jury : entreprise Ragni à Cagnes-sur-Mer (06)

« Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

Les Césars de l'économie !

« Les Trophées des Entrepreneurs positifs c'est un peu les Césars de l'économie, explique [Alain Gargani](#), président de la CPME Sud. Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. Quand on est chef d'entreprise et que l'on traverse les périodes complexes comme celles d'aujourd'hui, s'accorder une bouffée de positivisme ça fait du bien ! Parce que dans ces tempêtes économiques, il y a des chefs d'entreprises, des patrons de TPE ou de PME, qui tiennent bon, qui sont déterminés et pugnaces. Ces Trophées, c'est un hommage à toutes ces personnes-là. Car l'ADN de la CPME et de ses équipes est de placer l'humain au cœur des actions entrepreneuriales avec la certitude qu'une entreprise peut être humaine tout en étant performante. »

Rentrée : la CPME 84 fait part des inquiétudes des entrepreneurs vauclusiens

Ecrit par le 21 février 2026



Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs [Aurélie Panattoni](#), directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, [Paul Alexander Campbell](#), directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux

Ecrit par le 21 février 2026

commerces...

« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CPME 84.

« L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Soutien sans faille à l'apprentissage

Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

« Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

Un nouveau rapport au travail ?

Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.

« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.

Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix

Ecrit par le 21 février 2026

des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quois qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

« Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*). La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an. »

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux. Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-

Ecrit par le 21 février 2026

déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale...(voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.

« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise [Jérémy Piallat](#), président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »

« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).

« Nous accompagnons les dirigeant dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)... Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron

Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citadins passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vignerons indépendants du Vaucluse, et de [Marie Flassayer](#), directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.

Mardi 26 septembre. 9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.

Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : contact@cpme84.org - 04 90 14 90 90 - www.cpme84.com

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour proposer une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par [Maître Hélène Quilichini](#), intègre les profondes évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

Mardi 3 octobre. 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 - contact@cpme84.org - www.cpme84.com

Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4^e édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité,

Ecrit par le 21 février 2026

de la Bienveillance et de la Persévérence seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

Jeudi 5 octobre. 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : contact@cpme84.org - www.trophees-cpmesud.fr

Coût de l'énergie : le cri d'alarme de la CPME de Vaucluse



Ecrit par le 21 février 2026

Alors que Bruno Lemaire, le ministre de l'économie, vient de promettre que 600 000 TPE (Très petites entreprises) allaient bénéficier d'un tarif de 280€/MWh en moyenne sur l'année afin de limiter les effets des prix excessifs de l'énergie, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse estime qu'il est urgent d'apporter une solution pérenne à l'échelle européenne afin de faire face à cette nouvelle crise qui pourrait impacter sévèrement l'activité économique. Il rappelle également que sa confédération est à la disposition des entrepreneurs locaux afin de les épauler durant cette période pleine d'incertitudes.

« Il y a eu d'abords les grèves, puis les gilets jaunes, ensuite le Covid, après la guerre en Ukraine, avec l'explosion du coût des matières premières, les hausses de carburants et maintenant le prix excessif de l'énergie... La coupe est pleine », prévient Bernard Vergier, président de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#).

« Nous avons l'exemple d'un adhérent restaurateur avec 5 salariés dont la facture d'électricité vient de passer de 1 000€ à 12 000€ par mois ! Même en changeant de fournisseur, sa facture mensuelle va passer à 6 000€. C'est une hausse qui représente un salaire chargé. C'est-à-dire qu'au final, ces augmentations de l'énergie risquent d'avoir pour conséquence de supprimer des emplois », poursuit Bernard Vergier.

Des remontées catastrophiques du terrain alors que toutes les factures ne sont pas arrivées

« Nous avons des remontées catastrophiques de la part de nos adhérents, s'alarme le président de la confédération vauclusienne qui comptera bientôt près d'un millier d'adhérents dans le département. Et là ce n'est que le début, car les factures ne sont pas encore arrivées chez tout le monde. Nous ce que l'on veut c'est que les pouvoirs publics anticipent cette situation et qu'ils la gèrent sinon nous allons au-devant de très graves déconvenues. Il faut arrêter cette hémorragie au niveau européen car c'est le 'petit' qui va encore souffrir alors que c'est lui qui fait tourner l'économie et créé des emplois. On va droit dans le mur ! C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever car si en ce moment on reçoit les factures, dans trois mois il y aura combien d'entreprises et d'emplois en moins ? D'ailleurs, depuis quelques mois déjà on observe un frémissement du nombre de procédures collectives au tribunal de commerce. Ce n'est pas encore inquiétant, mais il va falloir être très vigilant sur le 1^{er} semestre 2023. »

« C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever ! »

Bernard Vergier

Alors que l'augmentation du coût des matières premières a particulièrement impacté les secteurs du BTP et de l'agroalimentaire, les entrepreneurs Vauclusiens, à l'image du reste du pays, doivent aussi faire face à des très grosses difficultés à recruter.

« Tous les métiers énergivores vont être en première ligne et il n'y a pas que les boulanger dont on parle beaucoup en ce moment pour illustrer ce phénomène, insiste le président de la CPME 84. Il y a l'industrie

Ecrit par le 21 février 2026

agroalimentaire, comme on vient de le voir avec l'usine Raynal et Roquelaure de Camaret qui a arrêté temporairement sa production à cause des prix de l'énergie, la restauration, les lieux accueillants du publics avec des espaces à chauffer... Ceux qui n'ont pas réussi à rembourser le PGE comment vont-ils faire face aux hausses des factures de l'énergie de plusieurs milliers d'euros. »

« Il y aussi des entreprises qui nous disent qu'il y a du travail mais qu'elles refusent de répondre à des marchés publics, lancer des projets de développement ou prendre des contrats à l'export faute de main-d'œuvre, ou en raison du coût des matières premières et maintenant de l'énergie. Il faut trouver des solutions : c'est une urgence vitale pour l'économie de notre pays. »

Le feu de paille des aides

« Bien sûr il y a des aides, mais elles ne sont largement pas suffisantes pour couvrir l'explosion des factures, complète le président Vergier. Mais de toute façon on ne cherche pas d'aides, on ne veut pas d'aides. Il faut arrêter avec ces aides. Les aides c'est un feu de paille, on veut juste travailler convenablement et être rémunéré en conséquence. On veut une inflation raisonnable et un coût de l'énergie raisonnable. Il n'est pas normal que l'on soit pris en otage comme cela. »

Le risque de découragement des chefs d'entreprise

« Il y a des artisans qui ne gagnent pas 2 000€ par mois alors pour payer 8 000€ de plus d'électricité... Pour les toutes petites entreprises, le risque est aussi que les chefs d'entreprises baissent les bras devant toutes ces difficultés qui s'accumulent. A bout d'un moment, il ferme en se disant qu'il y aura bien une caisse qui le récupérera et qu'il ne sera pas plus malheureux que certain. C'est tout ! A quoi cela sert qu'il s'embête avec des soucis avec son propriétaire, l'Urssaf, l'inspection du travail... On en prend des coups sur la tête quand on est chef d'entreprise. Il faut arrêter à un moment. »

« Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour les entrepreneurs vauclusiens. »

C'est pour cela que la CPME entend poursuivre son action d'appui aux entreprises vauclusiennes.

« Je ne suis pas là pour moi, je suis là pour les chefs d'entreprises et ceux qui ont besoin de tous les services que la CPME peut apporter aux entrepreneurs mais aussi aux pouvoirs publics et aux services administratifs, insiste celui qui rappelle qui intervient bénévolement.

Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour eux car en ce moment il y a un très gros souci qui risque de foutre le pays en l'air. »

Une des CPME les plus dynamiques de France

« Nos adhérents sont accompagnés au quotidien et sont 'privilégiés' par rapport à ceux qui sont dans la nature et livrés à eux-mêmes. Nous proposons plus d'un rendez-vous par semaine ainsi que des visites mensuelles d'entreprises qui sont un vrai succès. Nous proposons un service personnalisé et confidentiel à l'année à tous nos adhérents. Nous disposons de trois permanents et nous allons encore recruter pour augmenter notre offre de services. C'est certainement pour cela que nous sommes l'un des

Ecrit par le 21 février 2026

départements les plus dynamiques parmi les CPME de France. »



[Julie Mous](#), assistante commerciale en charge du pôle femmes de la CPME 84, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse, et [Olivier Pieri](#), secrétaire général.

Rentrée : la CPME 84 s'inquiète pour les entreprises vauclusiennes

Ecrit par le 21 février 2026



Période post-Covid, crise énergétique, guerre en Ukraine, envolée du coût des matières premières, pénurie de main d'œuvre, remboursement du PGE, plan Faubourg... A l'occasion de cette rentrée Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse s'inquiète des difficultés qui s'accumulent pour les entreprises vauclusiennes.

« L'année 2021, puis le premier semestre 2022, ont été marqués par la crise du Covid puis par la reprise de l'économie freinée par des difficultés de recrutement et des pénuries de matières premières sans précédent », constate Bernard Vergier, président de la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) à l'occasion de la conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale de Vaucluse (900 adhérents directs et 8 000 entreprises représentées via les branches affiliées à la Confédération départementale).

Malgré cela, poursuit-il, la CPME reste plus que jamais mobilisée pour faire entendre haut et fort la voix des PME au cœur d'un contexte incertain : lutte contre l'inflation et les pénuries, indispensables réformes des retraites et de la sphère publique, transitions écologique et numérique. Et pour cela, notre

Ecrit par le 21 février 2026

objectif est clair : militer inlassablement pour bâtir un environnement plus favorable aux TPE-PME. »

Flambée des coûts de l'énergie

En premier lieu, la CPME 84 s'alarme des conséquences de la flambée des coûts de l'énergie.

« Nous redoutons cet hiver une cherté de l'énergie qui risque de se coupler à une rareté. Nos chefs d'entreprise s'y préparent et font déjà le maximum pour réduire leur consommation mais nous devons impérativement éviter les coupures ou les délestages même si 59% des entreprises ont déjà réduit leur consommation énergétique. Il est nécessaire, en premier lieu, d'être accompagnés par les énergéticiens qui doivent nous aider à anticiper les difficultés. Les pouvoirs publics devront réactiver les mesures d'activités partielles de longue durée et les fonds de solidarité afin d'éviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise.

« Eviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise en raison des coûts de l'énergie. »

Bernard Vergier

« Dans un souci de séduction politique et d'un certain dogmatisme écologiste, nos politiques ont voulu croire que l'on pouvait s'en sortir avec le 'tout solaire et éolien', regrette Bernard Vergier. Le résultat est aujourd'hui là, notre forte dépendance énergétique est susceptible de remettre en question la viabilité de nos entreprises les plus énergivores. »

Difficultés de recrutement et inflation

Le président de la CPME 84 s'inquiète des fortes difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises locales.

« Trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures », constate Bernard Vergier même si « à l'échelle de notre département, les acteurs concernés se sont fortement saisis du sujet et nous pouvons saluer les efforts conjoints de la DEETS, de la Préfecture de Vaucluse, Pôle Emploi, des organisations patronales et branches professionnelles ainsi que l'ensemble des partenaires travaillant sur le sujet. »

« L'apprentissage reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Pour combler en partie ce manque de main d'œuvre, le président de la CPME de Vaucluse plaide pour que l'apprentissage continue à être soutenu : « Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans

Ecrit par le 21 février 2026

nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail' ».

Et Bernard Vergier de regretter à contrario ceux qui « choisissent encore le chômage de complaisance. Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

« Il est nécessaire de redonner du pouvoir d'achat à nos collaborateurs »

Concernant l'inflation, même si celle-ci est une des plus faibles d'Europe, la CPME propose de réactiver pour toutes les entreprises la défiscalisation des heures supplémentaires et de plafonner le montant des charges patronales. Concrètement, au-delà de la 35^e heure, un salarié serait payé 25% de plus mais les charges patronales n'augmenteraient pas.

La CPME propose également d'assouplir les dispositifs de participation et d'intéressement ainsi que de permettre plusieurs versements au cours de l'année de la prime Pepa (Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dit aussi 'Prime Macron').

« Il est nécessaire de redonner du pouvoir d'achat à nos collaborateurs », insiste Bernard Vergier.

Mobilité : le plan Faubourgs en ligne de mire

Enfin, le président de la CPME s'alarme des conséquences de [la mise en place du plan Faubourgs à Avignon](#).

« Les embouteillages impactent au quotidien l'ensemble de notre activité économique, touchent les professionnels, leurs collaborateurs, leurs clients et fournisseurs qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour exercer leur activité professionnelle, déplore Bernard Vergier. Le commerce de proximité implanté sur le plan faubourgs subit des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à -85%, certains d'entre eux ont procédé à des licenciements économiques et cessés leur activité. Dans le même temps, des pics de pollution importants sont régulièrement enregistrés aux heures d'affluence. Les conséquences environnementales nous inquiètent... Les professionnels prioritaires (pompiers, ambulances, services d'ordre) sont aussi touchés et ne peuvent intervenir dans les délais nécessaires, ce qui peut mettre en danger la population concernée. De fortes inquiétudes sont aussi émises par les propriétaires de logement privatifs et professionnels sur les dévaluations immobilières déjà annoncées à court et moyen terme. »

« Notre ville n'a pas le droit de mourir. »

« Tout cela impacte grandement les activités des entreprises d'Avignon et au-delà. Cela touche aussi les populations de la cité des papes mais aussi plus largement celles du Vaucluse, du Gard et des Bouches-

Ecrit par le 21 février 2026

du-Rhône. Nous ne sommes pas contre le principe, mais là, on a fait les choses à l'envers. Il aurait fallu d'abord finaliser les travaux de la tranche 2 de la LEO, mettre en place des parkings relais et faire émerger de nouvelles plateformes dédiées aux automobilistes. Là, on est allé trop loin. Notre ville n'a pas le droit de mourir. »



La CPME 84 dénonce les conditions et les conséquences de la mise en place du plan Faubourgs à Avignon.

« Face à la position dogmatique de la municipalité que nous regrettons, je rappelle que la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec l'association [Adrem](#) à l'encontre de ce plan », conclu Bernard Vergier qui déplore que son organisation soit l'une des seules à se mobiliser sur ce sujet.

Ecrit par le 21 février 2026

« En off, les autres acteurs institutionnels sont tous d'accord avec nous mais ils n'osent pas prendre publiquement position. Ils ont peur, pas nous car la CPME 84 est une organisation strictement apolitique dont la l'économie locale et l'emploi sont les seules préoccupations. Nous ne pouvons-nous soustraire de cet enjeu d'intérêt général. »

A lire aussi : Mobilité, la vision du maire d'Avignon pour son territoire